

## **Commission de la Justice**

### **Procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2024**

*La réunion a eu lieu dans les locaux du Conseil d'État.*

#### Ordre du jour :

1. 7961 **Projet de loi modifiant :**  
1° la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ;  
2° la loi modifiée du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs  
  
- Echange de vues
  
2. 7881 **Projet de loi sur les échanges d'informations relatives aux ressortissants de pays tiers à l'Union européenne ainsi que le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS) portant :**  
1° transposition de la directive (UE) 2019/884 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 modifiant la décision-cadre 2009/315/JAI du Conseil en ce qui concerne les échanges d'informations relatives aux ressortissants de pays tiers ainsi que le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS), et remplaçant la décision 2009/316/JAI du Conseil ;  
2° mise en œuvre du règlement (UE) 2019/816 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 portant création d'un système centralisé permettant d'identifier les États membres détenant des informations relatives aux condamnations concernant des ressortissants de pays tiers et des apatrides, qui vise à compléter le système européen d'information sur les casiers judiciaires, et modifiant le règlement (UE) 2018/1726 ;  
3° modification de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à l'organisation du casier judiciaire  
  
- Echange de vues

\*

Présents : Mme Simone Beissel, M. Sven Clement, M. Alex Donnersbach, M. Georges Engel (remplaçant M. Dan Biancalana), M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Gérard Schockmel, M. Laurent Zeimet

M. Christophe Schiltz, Président du Conseil d'État et membre de la Commission « Affaires juridiques »

Mme Héloïse Bock, M. Alex Bodry, Mme Lydie Lorang, M. Jeannot Nies, M. Patrick Santer, M. Yves Wagener, membres de la Commission « Affaires juridiques » du Conseil d'État

M. Marc Besch, Secrétaire général du Conseil d'État

M. Jean-Jacques Waringo, du secrétariat du Conseil d'État

Mme Mathilde Crouail, M. Daniel Ruppert, Mme Michèle Wantz, du Ministère de la Justice

Mme Jenny Thines, du groupe parlementaire CSV

M. Christophe Li, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Guy Arendt, M. Dan Biancalana, Mme Liz Braz, Mme Carole Hartmann, Mme Paulette Lenert, Mme Sam Tanson, M. Charel Weiler, Mme Stéphanie Weydert

M. Marc Baum, observateur délégué

Mme Elisabeth Margue, Ministre de la Justice

\*

Présidence : M. Laurent Mosar, Président de la Commission

\*

1. 7961 **Projet de loi modifiant :**  
1° la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ;  
2° la loi modifiée du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs

## Echange de vues

Dans le cadre de l'instruction parlementaire du projet de loi sous rubrique, et sur demande du Conseil d'État qui souhaite obtenir des éclaircissements sur les amendements parlementaires du 30 juin 2023, la Commission de la Justice se rend dans les locaux du Conseil d'État afin de procéder à un échange de vues en la matière.

Cet échange de vues porte sur des problématiques juridiques inhérentes à ce projet de loi. Dans le respect du secret des délibérations du Conseil d'État, il ne sera pas rédigé de procès-verbal détaillé des discussions ayant eu cours.

\*

2. 7881 **Projet de loi sur les échanges d'informations relatives aux ressortissants de pays tiers à l'Union européenne ainsi que le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS) portant :**  
1° transposition de la directive (UE) 2019/884 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 modifiant la décision-cadre 2009/315/JAI du Conseil en ce qui concerne les échanges d'informations relatives aux ressortissants de pays tiers ainsi que le système européen d'information

**sur les casiers judiciaires (ECRIS), et remplaçant la décision 2009/316/JAI du Conseil ;**  
**2° mise en œuvre du règlement (UE) 2019/816 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 portant création d'un système centralisé permettant d'identifier les États membres détenant des informations relatives aux condamnations concernant des ressortissants de pays tiers et des apatrides, qui vise à compléter le système européen d'information sur les casiers judiciaires, et modifiant le règlement (UE) 2018/1726 ;**  
**3° modification de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à l'organisation du casier judiciaire**

### **Echange de vues**

Dans le cadre de l'instruction parlementaire du projet de loi sous rubrique, la Commission de la Justice juge nécessaire d'obtenir des éclaircissements sur certaines observations et critiques formulées par le Conseil d'État dans son avis du 14 novembre 2023.

Dans le cadre de cet échange de vues, plusieurs problématiques juridiques sont abordées, permettant dorénavant aux membres de la Commission de la Justice d'élaborer une série d'amendements parlementaires.

Dans le respect du secret des délibérations du Conseil d'État, il ne sera pas rédigé de procès-verbal détaillé des discussions ayant eu cours.

\*

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**